

Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau  
Ministre des Affaires municipales et à la Métropole  
Ministre de l'Environnement et  
Leader du gouvernement

Québec, le 6 février 2002

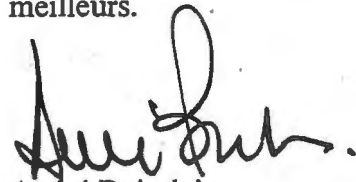
Monsieur André Harvey  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Je vous informe que je rendrai publique l'étude d'impact sur le projet de réaménagement de la route 185 sur le territoire des municipalités de Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin, le 19 février 2002, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour la consultation publique, tel que prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, incluant l'avis sur la recevabilité du projet dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André Boisclair

Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3911  
Télécopieur : (418) 643-4143  
Courriel : ministre@menv.gouv.qc.ca

800, rue Square-Victoria, bureau 3.16  
Montréal (Québec) H4Z 1B7

Téléphone : (514) 873-2622  
Télécopieur : (514) 873-2620



Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à  
l'Environnement et à l'Eau  
Ministre des Affaires municipales et à la Métropole  
Ministre de l'Environnement et  
Leader du gouvernement

Québec, le 6 février 2002

Monsieur Élias Farhat, ing.  
Chef de la Division du soutien technique  
Direction générale de Québec et de l'Est  
Ministère des Transports  
700, boul. René-Lévesque Est, 14<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1

Monsieur,

Je vous informe que je rendrai publique l'étude d'impact sur le projet de réaménagement de la route 185 sur le territoire des municipalités de Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin, le 19 février 2002, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour la consultation publique, tel que prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement. Le dossier sera déposé dans les locaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec et dans différents centres de consultation déterminés par ce dernier.

À titre d'initiateur de projet, je vous demande de bien vouloir donner suite aux obligations qui vous incombent concernant l'information publique. Les responsabilités et obligations sont précisées à la section IV du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement.

Je souligne de plus que vous devez transmettre une copie du résumé visé à l'article 4 du Règlement à toute municipalité locale dans les limites de laquelle vous avez l'intention d'exécuter votre projet.

...2

Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3911

Télécopieur : (418) 643-4143

Courriel : [ministre@menv.gouv.qc.ca](mailto:ministre@menv.gouv.qc.ca)



Ce papier contient 100 % de fibres recyclées, dont 75 % après consommation.

800, rue Square-Victoria, bureau 3.16  
Montréal (Québec) H4Z 1B7

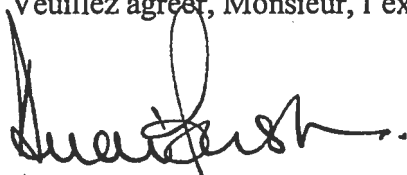
Téléphone (514) 873-2622

Télécopieur (514) 873-2620

Pendant la période d'information de 45 jours, toute personne, groupe ou municipalité peut m'adresser une demande relative à la tenue d'une audience publique.

Si des précisions ou des explications sur le déroulement de cette période d'information vous étaient utiles, vous pourriez vous adresser au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au numéro (418) 643-7447.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



André Boisclair

c.c. M. André Harvey, président du BAPE

